



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE                      **FR5402012**  
APPELLATION DU SITE                      **Plateau de Rochebonne**

### TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR5402012

#### 1.3 Appellation du site

Plateau de Rochebonne

#### 1.4 Date de la première compilation

31/07/2008

#### 1.5 Date d'actualisation

#### 1.6 Responsable

<b>Nom / Organisation :</b>	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - DGALN/DEB/SDEN/Bureau Natura 2000
<b>Adresse :</b>	Arche de la Défense - Paroi Sud 92055 La Défense Cedex
<b>Courriel :</b>	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

<b>Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :</b>	31/10/2008
<b>pSIC : Dernière évolution :</b>	31/10/2008
<b>SIC : Première publication au JO UE :</b>	22/12/2009
<b>Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :</b>	22/12/2009
<b>ZSC : Premier arrêté :</b>	14/08/2014
<b>ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :</b>	11/09/2014
<b>Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :</b>	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029689898">http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029689898</a>

## 2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** :-2.45498°

**Latitude** :46.1888°

### 2.2 Superficie

18775 ha

## 2.3 Superficie marine

100%

## 2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR51	52	Pays-de-la-Loire
FR53	54	Poitou-Charentes

## 2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
17	Charente-Maritime	0
85	Vendée	0

## 2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
------------	---------	---------

## 2.8 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

Golfe de Gascogne et côtes ibériques (100%)

# 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

## 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

### Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site				
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">1170</a> <i>Récifs</i>			4992.54		M	A	C	B	B

### Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

#### PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

#### NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

#### Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

**Grottes :**

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

**Qualité des données :**

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site					Évaluation du site					
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D			A B C	
						Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1349	<a href="#">Tursiops truncatus</a>			w			i	C	M					
M	1351	<a href="#">Phocoena phocoena</a>			w			i	P	M	C	B	C	B	

**Groupe :**

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

**S :**

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

**NP :**

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

**Type :**

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

**Unité :**

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

**Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :**

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

**Qualité des données :**

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation								
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories					
					Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C	D	E
-		<a href="#">Diazona violacea</a>						C								

F		<a href="#">Cetorhinus maximus</a>					i	P						X		
I		<a href="#">Sertularia argentea</a>						P							X	
I		<a href="#">Abietinaria abietina</a>													X	
I		<a href="#">Aglaophenia tubulifera</a>						P							X	
I		<a href="#">Alcyonium glomeratum</a>						C							X	
I		<a href="#">Cerianthus membranaceus</a>						P							X	
I		<a href="#">Porella compressa</a>						C							X	
I		<a href="#">Omalosecosa ramulosa</a>						C							X	
I		<a href="#">Phakellia ventilabrum</a>						C							X	
I		<a href="#">Axinella dissimilis</a>						C							X	
I		<a href="#">Antedon bifida</a>						P							X	
I		<a href="#">Caryophyllia inornata</a>						C					X	X		
I		<a href="#">Pachymatisma johnstonia</a>													X	
I		<a href="#">Thymosia guernei</a>						C							X	
I		<a href="#">Terebratulina retusa</a>						C							X	
I		<a href="#">Megerlia truncata</a>						C							X	
I		<a href="#">Luidia ciliaris</a>						C							X	
I		<a href="#">Smittina cervicornis</a>						P							X	
M		<a href="#">Balaenoptera acutorostrata</a>					i	P			X		X			
M		<a href="#">Delphinus delphis</a>					i	C			X		X			
M		<a href="#">Globicephala melas</a>					i	C			X		X			
M		<a href="#">Stenella coeruleoalba</a>					i	P			X		X			
R		<a href="#">Dermochelys coriacea</a>					i	C	X		X		X			

**Groupe :**

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

**Code :**

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

**S:**

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au

public, indiquer: oui.

**NP:**

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

**Unit:**

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

**Cat.:**

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

**Motivation :IV, V:**

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

**A:**

liste rouge nationale ;

**B:**

espèce endémique ;

**C:**

conventions internationales ;

**D:**

autres raisons;

**E:**

liste nationale SCAP.

## 4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	100%
<b>Pourcentage de couverture totale des habitats</b>	<b>100%</b>

### Autres caractéristiques du site

Site marin intégrant la partie nord du plateau de Rochebonne, situé au large de l'île de Ré. Les fonds marins en périphérie du site sont des sédiments sableux à caillouteux au nord et à l'est et vaseux au sud et à l'ouest.

Sur ce site marin, les facteurs d'altération potentielle sont de diverses origines :

- pollutions marines par les micro ou macropolluants dont les hydrocarbures : déversements accidentels et volontaires (rejet des huiles de vidange et résidus de fuel) ;
- macros-déchets d'origine plastique ingérés notamment par les tortues;
- pratiques de pêches potentiellement dommageables pour certaines espèces animales par captures accidentelles ;
- collisions accidentelles.

### 4.2 Qualité et importance

Le plateau de Rochebonne est un haut fond hercynien (constitué de granit et schiste) important du socle continental sud-armoricain. Le périmètre du site englobe les secteurs de hauts-fonds situés dans la partie nord du plateau avec des récifs situés entre 3 et 5 m de profondeur et leurs tombants. Ces eaux de faible profondeur confèrent au site sa principale originalité du point de vue fonctionnel en hébergeant une biomasse algale importante, qui en fait un site de forte productivité primaire. Son intérêt fonctionnel est accru par la présence récurrente de zones de forte concentration phytoplanctonique.

Les zones rocheuses du site sont typiques des roches infralittorales de la façade atlantique. La limpidité du secteur permet le développement des Laminaires, notamment *Laminaria hyperborea*

et *L. ochroleuca*, à des profondeurs exceptionnelles, puisqu'elles sont observées jusqu'à 40 m de profondeur. Cette zone constitue la limite sud de l'aire de répartition de certaines de ces algues. Cette zone est relativement peu connue du point de vue de la faune benthique et pélagique. Elle est toutefois fréquentée régulièrement par le Grand Dauphin (*Tursiops truncatus*) et le Marsouin commun (*Phocoena phocoena*) qui viennent s'y alimenter.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

<b>Incidences négatives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I

<b>Incidences positives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

#### **Importance**

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

#### **Pollution**

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

#### **Intérieur / Extérieur**

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine de l'état	%
Domaine public maritime	%

### 4.5 Documentation

#### 4.5.1 Documentation sur le site

#### 4.5.2 Autre bibliographie relative au site

Castric-Fey, A., 1973. Hydriaires et Bryozoaires infralittoraux du plateau continental sud armoricain. 1. Plateau de Rochebonne et l'île d'Yeu. Cahier de Biologie Marine 14 : 205-215.

Chasse, C. & Glémarec, M. 1976 - Atlas du littoral français. Atlas des fonds meubles du plateau continental du Golfe de Gascogne. Cartes biosédimentaires. ([http://www.ifremer.fr/rebent/Document/notices\\_carto/notice\\_atlas\\_golfe\\_gascogne.pdf](http://www.ifremer.fr/rebent/Document/notices_carto/notice_atlas_golfe_gascogne.pdf)).

Hily, C., 1976. Ecologie benthique des pertuis charentais, Laboratoire d'Océanographie

Biologique. Université de Bretagne Occidentale, Brest, pp. 236.  
Lesueur, P. Carte de répartition des sédiments superficiels du plateau continental du golfe de gascogne.

#### 4.5.3 Site internet du site

Pas de données

## 5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
------	-------------	---------------------------

### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins

Adresse : CNPMEM 134 Avenue de Malakoff  
75116 PARIS

Courriel : cnpmem@comite-peches.fr

### 6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom :
		Lien : <a href="http://www.pegase-poitou-charentes.fr/upload/gedit/1/Patrimoine%20Naturel/Natura/docob/FR5402012_Volume_synthese.pdf">http://www.pegase-poitou-charentes.fr/upload/gedit/1/Patrimoine%20Naturel/Natura/docob/FR5402012_Volume_synthese.pdf</a>
		Non, mais un plan de gestion est en préparation.
		Non



### 6.3 Mesures de conservation

Les activités de défense exercées sont en particulier :

- activités aériennes : patrouilles opérationnelles de surveillance aérienne, zones d'entraînement à très basse altitude, zone de survol pour les essais de missiles avec environnement électromagnétique potentiellement dense,
- activités de surface : patrouilles opérationnelles de surveillance nautique, transit, activité et mouillage de bâtiments militaires, zone de patrouille en liaison avec les essais de missiles, retombées possibles d'objets ou engins en cas de difficultés rencontrées lors des essais avec environnement électromagnétique potentiellement dense.
- activités sous-marines : émissions sonar, zone d'activités sous-marine,
- action de l'état en mer : opérations de déminage et points de dépose et destruction d'explosifs.

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement. La prérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.

## 7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/150000ème

Source : SHOM

Détails :